



Bulletin de l'ASRL

Directeur de la publication : Claude LANCRENON, président

336 allée Sainte Croix 45160 – OLIVET

02.38.66.47.44 www.asrl.fr

Les Assises du Loiret

Banquettes et îlots, pourquoi ça ne pouvait pas marcher ...

Outre les dizaines de milliers de tonnes de matériaux qu'il aurait fallu apporter dans le Loiret pour construire ces talus artificiels, ce qui aurait sans doute bouché de multiples résurgences issues du sous-sol karstique, on voulait nous imposer une baisse importante des niveaux d'eau en ouvrant les vannes en permanence, ce qui aurait entraîné la baisse de la nappe souterraine.



Par ailleurs, les conséquences de la baisse des niveaux des bassins et de la nappe auraient été catastrophiques pour le patrimoine naturel, notamment les arbres en rive et la faune aquatique, ainsi que pour le patrimoine bâti, la plupart des constructions étant établies sur des pieux en bois. Les usages (pêche, aviron, canotage, etc.) auraient été particulièrement entravés.

Enfin, il est impossible de relever le niveau d'eau à l'étiage d'été en resserrant le lit de la rivière, la vitesse du courant restant beaucoup trop faible.



CLAP de fin !

Chers amis riverains,



La réunion de clôture des Assises est programmée pour le 13 mai.

Cela fait maintenant 20 mois que vous m'avez élu président de l'ASRL. Vous étiez alors inquiets du projet des « Assises du Loiret », lancé par la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Ce projet impliquait une transformation radicale des paysages de notre rivière, présentait un risque important pour le bâti et réduisait drastiquement les usages : canotage, pêche, aviron, ...

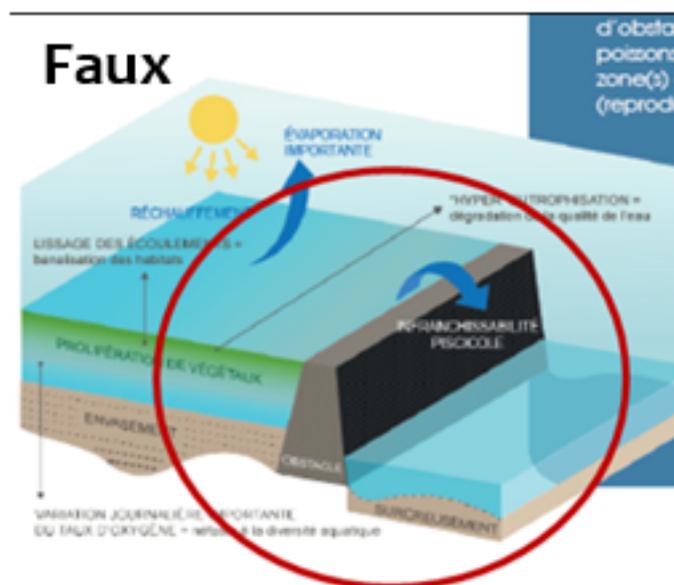
Il devait rétrécir le lit du Loiret, aménager des îles avec éventuellement des passerelles, et ouvrir en permanence les vannes de crue, tout cela étant « justifié » par la réglementation et l'hypothétique assèchement de la rivière.

Les conclusions de ce projet avaient été présentées sans faire la démonstration de leur nécessité ni de leur efficacité, j'ai donc créé au sein de l'ASRL un comité technique et scientifique. Nous avons étudié les rapports techniques, assisté aux réunions institutionnelles, consulté des hydrogéologues et échangé avec d'autres associations de riverains et de meuniers sur des sujets similaires.

Bonne lecture. Merci de vos réactions sur contact@asrl.fr

Claude LANCRENON

La continuité écologique est assurée



Les Assises ont prétendu que les vannes étaient des barrages et que l'eau s'écoulait par débordement. C'est faux ! Dans chaque bassin, au moins une vanne est ouverte et l'eau s'écoule par le fond de la rivière, permettant le passage des poissons et des sédiments. Des améliorations sont toutefois possibles sur le seuil de Saint-Santin où la chute d'eau est conséquente.



Vrai

L'envasement se réduit

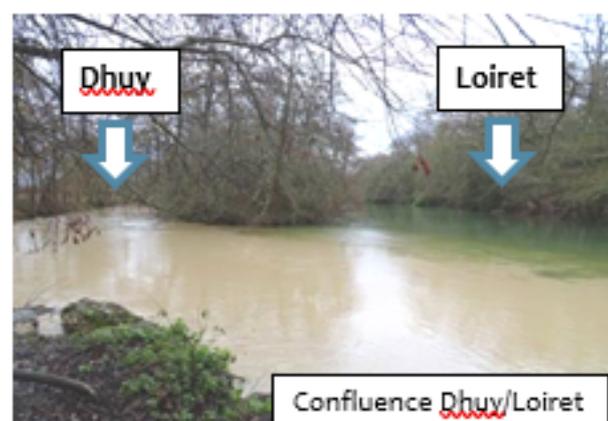
Il est écrit dans les Assises « Sur un cours d'eau artificialisé comme le Loiret, cette fonction de transport (de sédiments) s'effectue moins bien, les écoulements étant presque nuls dans les zones de retenue des moulins ».

L'étude menée en 2016 par l'EPL (Etablissement Public Loire) montre que le Loiret s'est globalement désenvasé naturellement entre 2006 et 2016, contrairement à ce que prétendaient les Assises.

(Voir ci-contre un extrait du tableau de l'étude page 32).

L'ASRL attribue ce désenvasement à la politique d'ouverture raisonnée des vannes de moulins. Cela démontre aussi la continuité sédimentaire.

Bassin	Sédimentation 2006-2016
Paul Forêt	-6 %
St Samson	-27 %
St Julien	-62 %
Tacreniers	-31 %
St Santin	-51 %



Cependant, la partie amont (confluence Dhuy-Loiret) accumule toujours les tonnes de sédiments apportées par le Dhuy lors des pluies importantes, jusqu'à plus de 15t par jour d'après les différentes études sur le sujet.

Le reméandrage du Dhuy n'a pas été réalisé, 13 ouvrages de retenue ont été détruits entre 2016 et 2020, dont le bassin de décantation de Gobson, augmentant ainsi les apports sédimentaires et le risque d'inondation.

Les herbes invasives

Les Assises font référence à l'inventaire réalisé régulièrement, mais ne proposent pas de solution, ni même d'analyse de l'évolution dans les bassins.

Ce n'est pas un phénomène spécifique au Loiret et de nombreux cours d'eau sont envahis par ces herbiers et les algues filamenteuses. Nous devons certainement attendre quelques années avant d'arriver peut-être à une régulation naturelle.



Assèchement, le Loiret est protégé

Notre rivière est protégée par les grands barrages de la Loire.

C'était l'une des inquiétudes majeures ressenties par les Assises du Loiret, d'autant plus que le phénomène de réchauffement climatique était venu alimenter les réflexions.

En plus du soutien d'étiage de la Loire pour les centrales nucléaires depuis 1983, le Loiret bénéficie du ré-ensablement du lit de la Loire avec l'interdiction des dragages de sable.

S'il n'existe aucune série de données sur les débits du Loiret, l'interdépendance avec la nappe souterraine est établie, la nappe étant elle-même alimentée par la Loire. La hauteur de la Loire à l'étiage d'été ne montre pas de tendance à la baisse depuis plus de 100 ans (Base Hydro/DREAL).

Parmi les pertes en Loire, la carrière « Mauger » ci-contre, à Jargeau, a la particularité d'être plus basse que le lit de la Loire. Ouverte par la crue de 2003, elle garantit l'alimentation de la nappe souterraine et du Loiret quand la Loire est très basse.

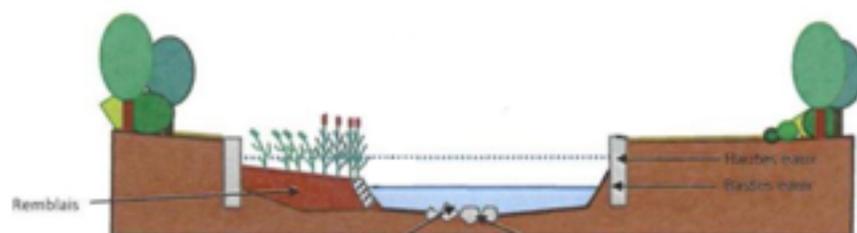


Il faut protéger le site de la carrière Mauger !

Rétrécir le lit du Loiret, une solution inadaptée

Les banquettes n'augmentent pas le niveau d'eau à l'étiage d'été.

En été, la vitesse d'écoulement est bien trop faible pour que le frottement de l'eau sur le fond en élève le niveau. En l'absence de pluie, la hauteur de l'eau dans les bassins ne dépend pas de leur forme, ni de leur largeur, mais seulement de la hauteur de la Loire et du réglage des vannes.



Sur le schéma ci-dessus (Assises), on voit parfaitement la réduction de la section mouillée à l'étiage. En cas de crue, la capacité d'expansion se retrouve réduite.

En cas de crue, les banquettes et les îles augmentent le risque inondation : la section réduite de passage de l'eau entraîne l'accélération du flux, dont la hauteur augmente pour compenser les frottements sur le fond et les berges. Le risque inondation est augmenté.

Risque d'inondation aggravé

Il augmente et a été oublié par les Assises...

Il est bien réel, avec un Dhuy toujours plus menaçant. Tous les barrages, y compris le bassin de décantation de Gobson, ont été détruits sur le Dhuy, augmentant la pente et favorisant un flux rapide vers le Loiret. Le débit du Dhuy peut ainsi monter à plus de 20 m³/s en quelques heures.

En été, le Dhuy est à sec, sans continuité écologique. Il devient un piège mortel pour les poissons et l'ensemble de la biodiversité.



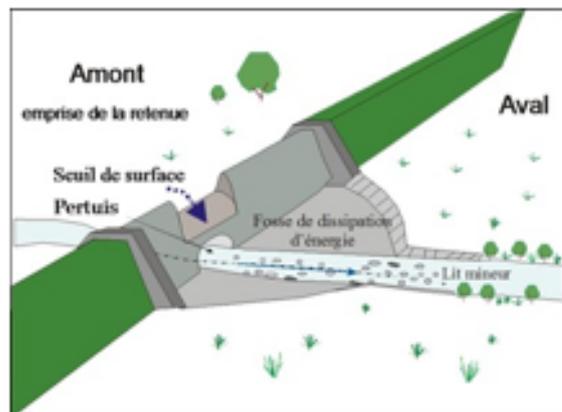
Le ralentissement dynamique, à conforter

Avec le changement climatique, le choix de l'évacuation rapide de l'eau douce vers l'aval apparaît de plus en plus inapproprié... Il faut désormais retenir l'eau à l'étiage, mais aussi la freiner en période de précipitations pour ralentir les crues.

L'ASRL demande la mise en œuvre sur le Dhuy de cette stratégie de ralentissement de l'eau qui réduit le risque d'inondation.

Le ministère de l'écologie et du développement durable a développé le concept de « ralentissement dynamique » qui privilégie la conservation de l'eau.

Il s'agit d'une stratégie d'aménagement qui favorise la répartition des actions de prévention des inondations. Elle comprend un certain nombre de moyens d'action dont le reméandrage et les ralentisseurs de crue.



Retenir l'eau naturellement



Source : Office Français de la Biodiversité

Les mesures naturelles de rétention d'eau (MNRE) englobent de nombreuses actions visant la restauration des propriétés naturelles des écosystèmes. Elles ont pour principal objectif de ralentir le ruissellement de l'eau en surface et augmenter les capacités de rétention de l'eau dans les sols.

Exemple : chercher « franceinfo+landion » sur Google

La transition énergétique

Sujet non traité par les Assises.
Et pourtant... Les technologies ont beaucoup évolué pour produire de l'énergie renouvelable à partir de faibles chutes d'eau et répondre ainsi à la demande croissante d'électricité.
L'ASRL reste attentive aux projets des meuniers.

L'absence de données

C'est un constat établi par l'ASRL.

Si les études se sont multipliées durant des dizaines d'années, force est de constater qu'il n'existe aucune série temporelle de données qui soit exploitable.

L'ASRL projette à court terme la mise en œuvre d'appareils de mesure du débit du Loiret au pont Bouchet et de mesure des hauteurs des niveaux d'eau des différents bassins.

Ces mesures sont indispensables à une connaissance approfondie des interactions du Loiret avec son environnement : nappe, sources, Loire, Dhuy, travaux, etc.



Riverains : pour être informés rapidement (travaux, crue, pollution, etc.) :

=> Envoyez vos coordonnées (nom, adresse, mail, tél mobile) par mail à contact@asrl.fr

=> Inscrivez-vous sur Facebook : [ASRL Olivet](#)

L'ASRL s'engage à ne pas diffuser ces informations personnelles et à ne pas les partager avec des tiers.